

**Journée 20 mars 2020,
Montmélian**



Prise en charge des événements traumatogènes en entreprise

(Programme, MAJ 26 janvier 2020)

8h30 : Accueil

9h : Informations générales sur la société (Président ou secrétaire)

9h10 : Introduction du thème et modération de la journée (Dr Isabelle Michaud Bauda, Annie Amar, Pr Vincent Bonnetterre, organisateurs de la journée)

Matinée : prise en charge des événements traumatiques en entreprise : dans quelle mesure les SST sont-ils concernés ?

9h20-10h20 : Prévenir le stress post-traumatique pour maintenir dans l'emploi. L'expérience du SIST-11 (Carcassonne). Cindy BARTOLOTTI– Psychologue du travail ; Dr Caroline DIETTE – Médecin du travail ; Nicolas REYBAUD – Infirmier Santé au travail ; Delphine SERRANO– Infirmière Santé au travail

Synopsis : Le SIST-11 a créé une cellule d'accompagnement médico-psychologique (CAMP) en 2016 après analyse des prises en charge précoces post-traumatiques effectuées depuis 2011. Les objectifs poursuivis sont d'apporter un suivi et un soutien aux employeurs (avec des interlocuteurs du SST connus, identifiés et formés, ayant une bonne réactivité face à l'urgence) et aux salariés victimes (suivi psychologique adapté, avec mise en relation éventuelle vers d'autres professionnels de santé en réseau pour prévenir une détérioration de leur santé mentale). La méthodologie sera présentée avec de nombreuses illustrations, dont l'intervention de la CAMP suite à l'attentat de Trèbes en mars 2018 (55 salariés dans l'entreprise, dont 29 présents le jour J et un décès), intervention s'étant déroulée sur 6 mois. La typologie des autres situations sera présentée, de même que l'évaluation de l'efficacité en termes d'impact de la prise en charge CAMP sur le nombre de jours d'arrêt. L'équipe nous fera part de son retour d'expériences, notamment en termes de freins et leviers pour la mise en place de ce type d'approche.

**** 10h20-10h45 : Pause ****

10h45-11h45 : Gestion des situations d'urgence en entreprise. L'expérience de l'AGEMETRA (69).

Séverine SCHIES- psychologue du travail ; Elodie BRIANCON- psychologue du travail ; Dr Sylvia GUILIANO – Médecin du travail ; Chantal COLLIOT -IDEST

Synopsis : l'AGEMETRA a constitué depuis 2016 une commission de gestion des situations d'urgences visant à accompagner les salariés et employeurs confrontés à des situations traumatogènes survenues en entreprise (décès sur le lieu de travail, suicide et tentative de suicide au travail, AT graves, agressions graves, braquages, décès sur le lieu de travail, etc). Cette commission comprend 9 intervenants (2 psychologues du travail, médecins du travail et IDEST), formés par la CUMP de Lyon. Elle réceptionne les demandes, et répond par des conseils et interventions. Après avoir fait un point rapide sur la genèse du dispositif, les orateurs réaliseront une présentation illustrée de son fonctionnement (en pluridisciplinarité), de la typologie des situations (50 sollicitations sur 2018 et 2019), et les réponses qui ont été apportées, avec de nombreuses illustrations pratiques.

11h45-12h15 : Point d'étape sur la mise en place d'un dispositif de prise en charge des évènements traumatogènes en entreprise par l'AIPVR (Valence-26), et illustration. Céline BLUM –IDE en santé au travail (préalablement IDE aux urgences) ; Audrey BUTTNER - psychologue du travail ; Dr Géraldine AVY –Médecin du travail ; Dr Najla MEZZI –Médecin du travail.

Synopsis : L'AIPVR a dénombré sur la période 2014-2018, 42 évènements potentiellement traumatiques au sens du DSM V (catastrophe, braquage, agressions, suicides ou TS, décès brutaux, AT graves ou mortels). 31 entreprises impactées par l'un de ces évènements ont fait une demande d'accompagnement au SST. L'AIPVR a d'abord analysé les suites données aux évènements et les besoins des acteurs du SST (secrétaires médicales réceptionnant les appels, IDEST, médecins) pour une meilleure gestion de ces situations. Les personnes en charge de ce projet feront un point d'étape sur la démarche de formalisation en cours. La présentation sera illustrée par une intervention faite en entreprise aux bénéficiaires de salariés intervenus sur l'ACR d'un travailleur n'ayant pu être réanimé, et le retour pour le SST.

**** 12h30-14h00 : Déjeuner ****

Après-midi : un peu de théorie... avant la pratique !

14h00-15h20 : Le Psychotraumatisme et sa prise en charge. Dr Hélène PONCET - psychiatre, responsable de la CUMP-38 ; Carola Alegria-Pizarro - psychologue clinicienne, CUMP 38 / service de santé au travail du CHUGA

Synopsis : les évènements potentiellement traumatiques, associés à une confrontation inattendue au réel de la mort, peuvent être amenés à dépasser les ressources propres des individus. Au travers d'une présentation de vidéos, les intervenantes présenteront les entités cliniques et psychopathologiques que sont les états de stress aigu, stress dépassé, puis l'entité de stress post traumatique, ainsi que les autres troubles chroniques qui peuvent résulter de la confrontation à ces situations (troubles anxiodépressifs, risque suicidaire, fréquence des addictions, somatisation, ...). La prise en charge sera explicitée dans sa temporalité, en aigu (soins « immédiats » avec la technique de defusing) puis en « post-immédiats » (<1 mois) avec ses volets individuels et collectifs (intervention psychothérapique post immédiate IPPi et prises en charge groupales) seront explicités, ainsi que les attitudes favorables. La présentation se conclura sur la nature de l'aide que les SST peuvent ou non attendre des CUMP et sur les autres ressources disponibles au niveau régional.

15h20-15h30 : Pause

15h30-16h45 : Présentation d'une situation clinique et échanges entre tous les participants autour de ce cas.

Animateurs : Dr Hélène PONCET - psychiatre, responsable de la CUMP-38 ; Carola Alegria-Pizarro - psychologue clinicienne, CUMP 38 / service de santé au travail du CHUGA ; Annie Amar, psychologue du travail du Service de Santé au Travail du CHUGA.

16h45-17h : Conclusion